



François SOULAGE
Président

Nanterre, le 9 Décembre 2005

**PROJET D'INTERVENTION SUR LE POINT 2
PROGRAMME DE TRAVAIL ENTR 2006
DE L'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION EPG DU 13 DECEMBRE 2005**

DG Entreprise, le 13 Décembre 2005

Parmi les enjeux qu'il faudrait distinguer dans ce programme, se pose la question de la pérennité des entreprises face aux risques accrus rencontrés par les PME :

- La mondialisation qui déplace les marchés et les lieux de production.
- La financiarisation de l'économie qui pousse les entreprises à développer des stratégies à terme de plus en plus court.
- La flexibilité nécessaire du personnel, qui, en échange, peut priver les entreprises de compétences qu'elles ont mis du temps à constituer.

De ce point de vue, la DG entreprises doit poursuivre la réflexion et développer des propositions visant à permettre un développement sans obstacles particuliers, des entreprises de l'économie sociale qui présentent des caractéristiques favorables pour faire face aux risques cités plus haut.

- Elles mobilisent des ressources humaines, financières et économiques présentes sur les territoires proches de leur implantation. Ces ressources n'ont pas vocation à se déplacer.
- Elles ne cherchent pas la maximisation des profits puisque les capitaux qu'elles mobilisent ne peuvent, du fait du statut de leur capital, rechercher des plus-values. De ce fait, la pression exercée sur l'entreprise au nom de la rentabilité des capitaux, de la part des actionnaires, n'existe pas. C'est un gage de continuité pour mener des stratégies à long terme.

Les caractéristiques de ces entreprises telles que définies, permettent d'offrir aux collaborateurs des perspectives de carrière plus stables.